Formulaire complémentaire 2a

Périodes d’activité en urologie de la femme

(ch. 6.2 des dispositions transitoires)

Avant la mise en vigueur du programme de formation postgraduée en urologie de la femme, j’ai accompli les **périodes d’activité** suivantes dans une fonction dirigeante (médecin-chef, médecin adjoint, chef de clinique) dans un établissement de formation reconnu en urologie de la femme qui répondait à l’époque aux critères du chiffre 5 du programme de formation postgraduée.

Etablissement de formation postgraduée: Service

 Hôpital

du       au

Fonction dirigeante:

Etablissement de formation postgraduée: Service

 Hôpital

du       au

Fonction dirigeante:

Lieu, date

Signature et/ou timbre